AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION MENSUELLE

ÉDITION DE LA STATION DE RHONE-ALPES (Tél. 37-20-56)
(AIN, ARDECHE, DROME, HAUTE-SAVOIE, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 4, place Gensoul - LYON.
C. C. P. : LYON 9.430-12
Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

ABONNEMENT ANNUEL 12 NF

1er supplément au bulletin N° 23 d'Août 1962 — 29 Août 1962 — page 34

VIGNE

AVERTISSEMENTS

EUDEMIS (3ème génération) - Afin de prévenir des attaques tardives qui introduiraient de graves risques de pourriture en cas de pluies fréquentes, un traitement devra être appliqué à l'aide d'un produit à caractère préventif, dès réception dans la Drôme et l'Ardèche, entre le 8 et le 12 septembre dans les autres départements. Nous rappelons que les délais minima d'application de ces produits avant les vendanges sont de 15 jours pour le D.D.T., de 7 jours pour le D.D.D.

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENTS

CARPOCAPSE & TORDEUSE ORIENTALE - (poires, pommes, coings, pépinières) Le vol de 1ère génération du Carpocapse se prolonge en altitude; celui de 2ème génération bat son plein aux altitudes moyennes. S'il touche à sa fin dans les régions les plus chaudes, la tordeuse prend plus d'importance dans ces régions.

En conséquence un nouveau traitement, très important, devra être appliqué dès réception en toutes régions, à l'aide d'un produit efficace contre ces 2 ravageurs, à savoir: D.D.T. (à 50% ou émulsion), parathion, oléoparathion, sevin.

Nous rappelons les délais minima d'utilisation avant la récolte: D.D.T. 15 jours - parathion et oléoparathion, 15 jours - Sevin, 7 jours.

En pépinières, ce traitement aura également une grande importance et l'on pourra choisir un produit dans toute la gamme des produits destinés à lutter contre la tordeuse orientale.

POU DE SAN JOSE (zones contaminée et de protection)

Contre la 2ème génération de cette cochenille, un premier traitement devra être appliqué dès réception de ce bulletin. Il sera renouvelé environ 3 semaines plus tard.

On utilisera un oléoparathion à raison de 30gr/hl de matière active.

P/342

INFORMATIONS

MOUCHE DES FRUITS (pêches tardives, poires, pommes)

Les captures d'insectes se généralisent et les conditions climatiques restent très favorables à la pullulation.

On devra poursuivre et étendre les traitements à toutes les plantations sujettes aux attaques de la mouche. On pourra utiliser un produit à base de dimethoate à raison de 30gr/hl de matière active jusqu'à 7 jours avant la récolte, ou de mercaptophos à raison de 100gr/hl de matière active jusqu'à 15 jours seulement avant la récolte.

GRANDE CULTURE

AVERTISSEMENTS

TEIGNE DE LA BETTERAVE - Dans les seules parcelles ayant souffert de la sécheresse, on appliquera dès réception un dernier traitement qui sera également efficace contre les cassides.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux
A.PITHIOUD

Le Contrôleur chargé des Avertissements agricoles
P.LATARD

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes
Directeur-gérant: L.BOUYX